



Compte rendu du CSAL du 03 octobre 2023

Désignation secrétaire Adjoint

Mme Patricia DAVANTURE : FO

- Tableau de suivi :

Retour sur l'année 2022 et 2023

Pour avis :

Approbation du PV du 15 juin 2023.

Vote Pour : à l'unanimité

- Fermeture du PA de Montceau et redéfinir des limites d'intervention entre les PA de l'UTI.

Vote Contre : CFDT, CGT, FSE Abstention : FO

Pour information :

- Evolution des réunions UTI/OS

Le DT veut que celles-ci soient réalisées en même temps que la journée RST qui sera décomposée le matin en RST et l'après-midi en question UTI. Cependant au lieu d'effectuer toutes les RST à l'Odyc'B, celles-ci se dérouleront en local, deux réunions par UTI à l'année.

- Point sur les effectifs

Les effectifs DTCTB de 2022 étaient de 554.77 ETP et pour 2023 sont 542.34 ETP soit un delta de -12.43 ETP.

4 ARL mainteneurs sont en attente d'embauche, aujourd'hui seulement 1 ARL est en cours de validation.

Sur l'année 2023, 8 CDD mainteneurs de transition ont été embauchés.

La Cfdt demande d'avoir également dans les effectifs, les CDD embauchés depuis 2021.

Environ 20 retraités partiront à la DTCTB/an à partir de 2024 et jusqu'à 2033, 2029 et 2032 seront des années particulières avec 28, 29 partants prévisibles.

- Modification de l'exploitation de l'UTI Val de Loire Seine avec modernisation Loing/Briare

Présentation PowerPoint de la carte du périmètre géographique

19 écluses 50km canal du Loing

18 écluses 23Km Briare Aval modernisé sauf 5 écluses dont Briquemault qui est un monument historique.

Pour les 4 autres N°27 à N°30 sont en échelle avec un risque de perturbation vu le rapprochement des sites.

18 écluses 23KM Briare amont Non Modernisé

Achèvement de la modernisation du Canal du Loing fin 2023, Briare aval fin 2023 et Briare amont 2028

Le poste fixe d'accueil situé à Moret sur Loing reste le temps qu'il trouve une solution pour la distribution automatique des télécommandes.

En 2030 les deux PA Chatillon et Montargis passeront de 3 postes à 1 poste.

- Point sur les implantations immobilières dans le cadre du COP

Suit à la proposition de la DTCB rejetée une première fois par le DG, la seconde a été actée sur les futurs sites pérennes sur les différentes UTI :

Val de Loire Seine :

Nemours, Montargis, Briare, Saint Satur, Verville (Nevers), Les Lorrains, Decize. Garnat sur Engièvre.

Nivernais Yonne :

St Martin, Joigny, Gurgy et Preuilley (site en attente pour remplacement), Clamecy.

Bourgogne

Tonnerre, Montbard, Longvic, Pouilly en Auxois.

Saône Loire

Crissey, Ecuisses, Montceau les mines, Digoin, La Truchère , Roanne.

A la suite de notre questionnement, certains PA deviendront des PA+, ce qui permettra d'avoir des PA avec des compétences et matériels nécessaire. Comme Nemours, St Martin, Clamecy, Tonnerre, La Truchère, Roanne.

- Réflexion sur les évolutions des filières métiers : focus sur les démarches engagées au pôle RH/SG

Les effectifs RH actuellement de 30 ETP passeront à 18 ETP.

La DT œuvre à la nouvelle organisation, et étudie le remaniement des postes qui vont disparaître, suite à la politique de modernisation de l'établissement.

La CFDT insiste sur l'illelectronisme, il faudra prévoir des formations et accompagnements.

- RIVE « Régime indemnitaire de la voie d'eau »

Une communication a été diffusée par la DT, pour informer sur sa mise en œuvre en 2024.

La CFDT tient à faire remarquer, que rien n'était acté. *Et qu'il y a un risque de perte de rémunération pour les agents.*

La CFDT est là pour vous informer, vous écouter, et vous défendre